
Large succès de l'augmentation de capital avec maintien du DPS :

Montant levé de 4,1 millions d'euros

Demande de 2,26x l'offre initiale

Exercice intégral de la clause d'extension

Villepinte (France), le 2 décembre 2020

DRONE VOLT (ISIN : FR0013088606 ; Mnémo : ALDRV), expert en intelligence artificielle embarquée et constructeur de drones civils professionnels, annonce le large succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) d'un montant de 4,1 millions d'euros (dont l'intégralité a été libérée par versements en espèces) après exercice total de la clause d'extension.

Marc Courcelle, Directeur Général de DRONE VOLT, a déclaré : « *Nous sommes fiers d'annoncer le large succès de cette opération en enregistrant l'un des meilleurs taux de souscription de l'année ce qui illustre la confiance de nos actionnaires et des nouveaux investisseurs en notre projet.* »

Pour rappel, les fonds levés (3,9 millions d'euros nets de frais) seront dédiés, d'une part, au renforcement de la structure financière du Groupe pour mener à bien son plan de développement, et, d'autre part, au financement du déploiement de ses solutions à l'international, grâce notamment au contrat de licence signé avec AQUILINE DRONES en octobre 2020. À ce titre, la société anticipe un potentiel décalage de quelques mois dans la montée en puissance de la production de son partenaire du fait des contraintes liées à la crise sanitaire et qui empêchent les équipes de DRONE VOLT de se rendre à l'usine de Hartford aux États-Unis.

Cette levée de fonds a permis en outre aux actionnaires du Groupe de participer à l'opération dans les mêmes conditions de prix que celles retenues pour le prochain échange de participations (jusqu'à 10% du capital post opération) entre DRONE VOLT et AQUILINE DRONES.

➤ **RÉSULTATS DE L'OPÉRATION :**

À l'issue de la période de souscription qui s'est achevée le 27 novembre 2020, 36 291 912 Actions Nouvelles ont été demandées sur les 16 077 468 Actions Nouvelles initialement offertes, soit un taux de sursouscription d'environ 2,26 fois l'offre initiale.

La demande à titre irréductible a porté sur 13 757 289 Actions Nouvelles et représente un taux d'exercice des DPS de 85,6%. La demande à titre réductible a porté sur 18 390 416 Actions Nouvelles et sera partiellement satisfaite. Enfin, la demande à titre libre a porté sur 4 144 207 Actions Nouvelles mais ne sera pas satisfaite.

Dans sa réunion du 1^{er} décembre 2020, le conseil d'administration de DRONE VOLT a ainsi décidé d'exercer en totalité la clause d'extension, à hauteur de 2 411 620 actions supplémentaires et de porter ainsi le nombre de titres offerts de 16 077 468 à 18 489 088, et par conséquent porter le produit brut



Communiqué de presse

total de l'émission de 3 537 042,96 € à 4 067 599,36 €. Compte tenu du taux de demande à titre irréductible et réductible, aucun des engagements de souscription des garants n'a été servi.

Le montant final brut de l'opération s'élève donc à 4 067 599,36 €, correspondant à l'émission de 18 489 088 Actions Nouvelles, représentant 115% des actions initialement offertes.

Pour rappel, le prix d'émission des Actions Nouvelles a été fixé à 0,220 € par action (soit 0,030 € de nominal et 0,190 € de prime d'émission), soit une décote faciale de -13,4% par rapport au cours de clôture de l'action DRONE VOLT le 5 novembre 2020 (0,254 €) et une décote de -12,3% par rapport à la valeur théorique de l'action DRONE VOLT ex-droit (0,251 €).

À l'issue de cette opération, le capital social de DRONE VOLT s'élève à 5 377 913,13 € divisé en 179 263 771 actions de 0,030 € de valeur nominale chacune.

Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante et seront admises sur le marché régulé d'Euronext Growth à Paris dès leur émission prévue le 4 décembre 2020 sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (code ISIN FR0013088606).

• **Incidence de l'émission sur les capitaux propres par action :**

L'incidence de l'augmentation de capital sur la quote-part des capitaux propres consolidés par action (calculs effectués sur la base des capitaux propres consolidés au 30 juin 2020) est la suivante :

Quote-part des capitaux propres par action (en euros)	Base non diluée*	Base diluée**
Avant émission des Actions Nouvelles	0,08	0,13
Après augmentation de capital et émission de 18 489 088 Actions Nouvelles	0,09	0,13

* sur la base d'un nombre d'actions existantes avant émission de 160 774 683

** en cas d'exercice des instruments donnant accès au capital représentant un nombre maximum de 70 271 421 Actions Nouvelles potentielles

• **Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire (pour l'actionnaire qui n'a pas souscrit) :**

L'incidence de l'augmentation de capital sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1,00% du capital social de la Société préalablement à l'augmentation de capital et ne souscrivant pas à celle-ci est la suivante :

Participation de l'actionnaire (%)	Base non diluée	Base diluée*
Avant émission des Actions Nouvelles	1,00%	0,70%
Après augmentation de capital et émission de 18 489 088 Actions Nouvelles	0,90%	0,64%

* en cas d'exercice des instruments donnant accès au capital représentant un nombre maximum de 70 271 421 Actions Nouvelles potentielles

Ne pas distribuer directement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

Dans le présent communiqué, les expressions « Drone Volt », la « Société » ou l'« Emetteur » désignent la société Drone Volt. L'expression le « Groupe » désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et l'ensemble des sociétés entrant dans son périmètre de consolidation.



Communiqué de presse

• **Incidence sur la répartition du capital et des droits de vote de la société :**

Après augmentation de capital, la répartition du capital de la Société est la suivante :

Actionnaires	Nb titres	% détenion	Droit de vote	% de droit de vote
Jérôme Marsac	553 000	0,31%	553 000	0,30%
DBI (Dimitri Batsis)	3 074 816	1,72%	3 074 816	1,68%
Benoît de Bruyn	49 000	0,03%	49 000	0,03%
Jean-Marc Loiseau	600 000	0,33%	600 000	0,33%
SYNA CONSEIL (Sylvain Navarro)	123 235	0,07%	123 235	0,07%
Marc Courcelle	25 000	0,01%	25 000	0,01%
Auto-détention	-	0,00%	-	0,00%
Public	174 838 720	97,53%	178 247 524	97,58%
Total	179 263 771	100,00%	182 672 575	100,00%

➤ **FACTEURS DE RISQUES :**

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risques décrits dans le Rapport Financier Annuel 2019 ainsi que dans le document d'enregistrement universel 2019 (disponibles sur le site internet de la Société : www.dronevolt.com/fr/investissement-drone-volt).

➤ **CONSEILS DE LA SOCIETE :**

Dans le cadre de cette opération, DRONE VOLT a été conseillé par ATOUT CAPITAL (Conseil Financier et Listing Sponsor), WINSTON & STRAWN (Conseil Juridique) et ACTUS finance & communication (Communication Financière).

Tous les communiqués de presse DRONE VOLT sont disponibles sur www.dronevolt.com / Investisseurs

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur Actusnews

Pour recevoir la newsletter de la société, écrire à : finance@dronevolt.com

A propos de DRONE VOLT

Créé en 2011, DRONE VOLT est un constructeur aéronautique spécialisé dans les drones civils professionnels et l'intelligence artificielle. DRONE VOLT est implanté en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux Etats-Unis, en Suisse et en Indonésie. Partenaire global, DRONE VOLT offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage de drones.

Le Groupe DRONE VOLT, membre du GICAT, a réalisé un chiffre d'affaires de 7,1 millions d'euros en 2019 (données non auditées).

DRONE VOLT fournit notamment les administrations et les industriels tels que l'Armée Française, le Ministère des Armées, Engie, Total, Bouygues ES, ADP, la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), des Agences gouvernementales internationales...

DRONE VOLT est qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

DRONE VOLT est coté sur le marché Euronext Growth à Paris :

Ne pas distribuer directement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

Dans le présent communiqué, les expressions « Drone Volt », la « Société » ou l'« Emetteur » désignent la société Drone Volt. L'expression le « Groupe » désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et l'ensemble des sociétés entrant dans son périmètre de consolidation.



Communiqué de presse

Action : Mnémo : ALDRV.PA - Code ISIN : FR0013088606 - Eligible : PEA, PEA-PME

Plus d'informations sur www.dronevolt.com

Contacts :

Relations médias FINANCE
ACTUS finance & communication
Manon Clairet – T : +33 1 53 67 36 73
dronevolt@actus.fr

Relations médias GRAND PUBLIC ET METIER
DRONE VOLT
Céline Vergely – T : +33 6 08 42 75 84
celine@dronevolt.com